

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 5 (1921)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

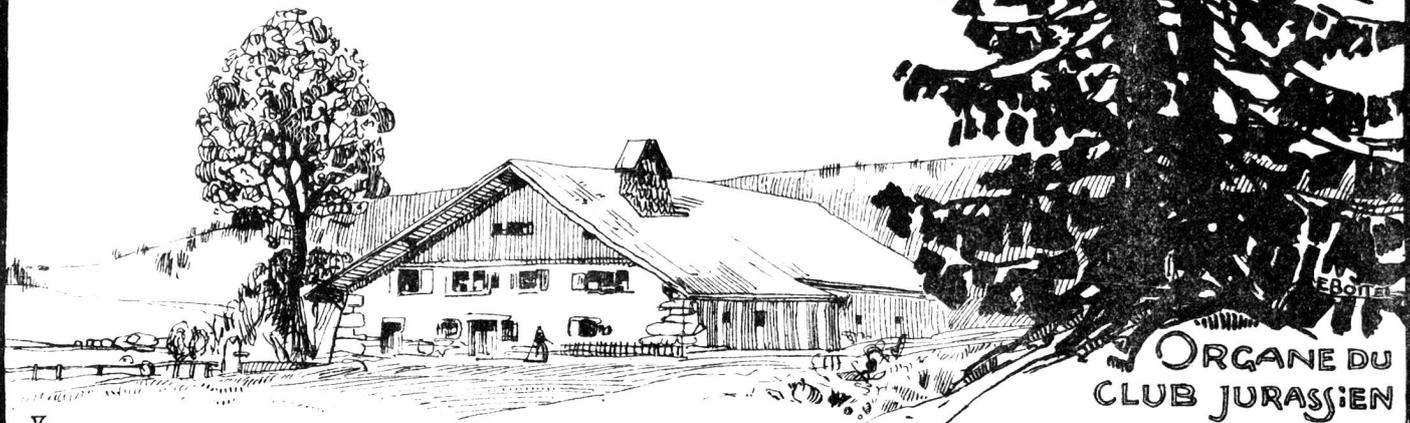
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASIEN

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.
II^E SÉRIE : 5^E ANNÉE. - N^O 3.
Neuchâtel, le 1^{er} Mai 1921.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement : Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3. pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.

LES CYGNES DU LAC DE NEUCHÂTEL

Depuis 1918, les cygnes que l'on pouvait si souvent observer le long des rives de notre lac semblent être disparus. Les années dures leur ont été fatales; trop confiants, ils se laissaient facilement attirer par l'espoir d'attraper un croûton de pain et devenaient victimes de leur gourmandise. - Aussi nous a-t-il paru intéressant de condenser, en un article, l'histoire de ces cygnes, accompagnée de quelques notes spéciales touchant leur genre de vie.

Le « Neuchâtelois » du 25 Juillet 1861 relatait : « Grâce à la bienveillance et à la générosité de la Municipalité de Genève, la ville d'Yverdon possède une paire de cygnes blancs, qui seront en liberté et auxquels un abri a été construit près du port de Gleyres (faubourg d'Yverdon. - Réd.). La Municipalité d'Yverdon a envoyé une circulaire à toutes les communes riveraines de l'Orbe et du lac, pour leur recommander de veiller à ce qu'il ne soit fait aucun mal à ces oiseaux, au cas où ils s'éloigneraient dans une de leurs courses fréquentes; les chasseurs tout particulièrement sont priés de les respecter. »

Dans le même journal, en date du 3 Octobre 1861, on lisait : « Un assez grand nombre de curieux assistaient samedi après-midi (28 Sept.) depuis le quai du port à Neuchâtel, à la chasse donnée aux cygnes d'Yverdon, qui, prolongeant outre mesure leur station dans nos eaux, étaient réclamés par leurs propriétaires. » - On ajoute qu'une jeune fille qui regardait aussi, avec un enfant de 2 mois dans les bras, a été pressée par la foule et poussée dans l'eau.

Un étranger d'Angoulême se jeta à l'eau et réussit à sauver fille et enfant. Ces palmipèdes avaient plu aux habitants de Neuchâtel-ville, car le « Neuchâtelois » du 10 Octobre publia : « Une souscription à cinquante centimes est ouverte à Neuchâtel, pour l'achat d'une ou deux paires de cygnes destinés à animer notre lac. Nous applaudissons à cette idée, ces beaux et gracieux oiseaux seront un ornement de notre rivage. »

Le « Neuchâtelois », du 11 Janvier 1862 dit : « Notre port possède depuis quelque temps trois paires de cygnes. L'une, provenant du Jardin d'acclimatation de Paris, a été achetée au moyen de la souscription organisée à cet effet ; les deux autres paires sont dues à la libéralité de Monsieur le Vice-Président⁽¹⁾ de la Municipalité. » - Ces oiseaux eurent aussi leurs vicissitudes, en effet les journaux rapportaient (28 Mai 1863) : « Nos cygnes viennent d'être victimes d'un nouvel attentat. Une main criminelle, malheureusement inconnue et qu'il sera difficile de découvrir, profitant des ombres de la nuit, a tiré un coup de fusil sur le cygne dont la femelle a été brutalement assommée il y a quelques semaines à Saint-Blaise. Le crime a été commis près du Crêt, vers 2 heures du matin. La pauvre bête, atteinte sous l'aile gauche, paraît grièvement blessée, tout le plumage est teint de sang. Comment peut-il exister dans notre ville des individus assez scélérats pour commettre de pareils forfaits ? L'indignation est portée à son comble par ce second attentat. L'auteur du premier doit passer en jugement lundi prochain ».

Depuis cette époque, ces palmipèdes⁽²⁾ vivant en semi-domesticité, se propagèrent sur notre lac, d'année en année quelques jeunes venaient augmenter la tribu. Chaque couple affectionnait le voisinage d'une localité. Ainsi, avant l'abaissement des eaux du Surra dans la belle saison, le soir venu le couple venait passer la nuit dans le port d'Auvernier (disparu actuellement), et nous nous rappelons avoir, en compagnie de camarades de notre âge, attiré le mâle, cela souventes fois, en lui jetant de petits morceaux de pain, jusqu'au haut du village, vers l'église. De là, il reprenait son vol dans la direction du lac. La baie du Petit-Cortaillod était aussi le séjour favori d'un autre couple⁽³⁾, lequel s'en venait parfois cahin-caha mendier un croûton à la porte de l'Hôtel du Vaisseau. A Neuchâtel, les cygnes avaient un abri et étaient nourris aux frais de la ville.

Puis peu à peu la rive neuchâteloise change d'aspect, des phragmitées couvrent ses rives et abritent les cygnes pendant la période de nidification ; l'espèce niche tantôt dans la baie du Petit-Cortaillod, tantôt près d'Auvernier, aux abords de la Vigne Ronde (disparue lors de la correction de la route du lac, d'Auvernier à Colombier) ou encore vis-à-vis de la Fabrique de câbles électriques, dans une gouille, séparée du lac par une bande de roseaux phragmites.

La plupart des couvées réussissent. Cela mettait en joie les enfants, de voir les jeunes, en duvet cendré brun clair, suivre les parents ou se laisser transporter sur le dos de la mère.⁽⁴⁾

En 1899, dès la fin de Mars, un couple de cygnes muets s'installait au Creux des Grenouilles (près d'Auvernier) pour établir son nid tout à côté de la voie du Régional ; en une

(1) En Février 1862 (séance du 17), le Conseil général de la Municipalité de Neuchâtel, d'après son règlement, a constitué son bureau : Président, M. Lucien Andrieu ; - Vice-Président, M. Georges Dupesquier. (Ce dernier serait donc le gracieux donateur.)

(2) Voir « Rameau de Sapins », 1875, p. 44 et 45.

(3) " " " " , 1876, p. 32.

(4) " " " " , 1916, p. 43.

semaine, la femelle avait rassemblé un tas de roseaux, en forme de tronc de cône, mesurant à la base environ 175 cm. sur une épaisseur de 25 à 30 cm., en haut une cuvette de 40 cm. de diamètre sur 10 à 12 cm. de profondeur (ces mesures n'ont été prises qu'après la disparition des œufs et des cygnes). Un article, paru dans un journal local, et dû pourtant à la plume d'une personne cultivée, dénonçant les cygnes comme destructeurs de poissons et de leur frai, avait provoqué le massacre du couple nicheur. Ce haut fait, perpétré à l'aube naissante, avait eu pour auteur un habitant du village voisin. La nourriture des cygnes consiste en plantes lacustres⁽¹⁾ et palustres (raïnes, feuilles, graines), vers, sangsues⁽²⁾, mollusques (gastéropodes⁽³⁾) et jeunes bivalves⁽⁴⁾, insectes aquatiques et leurs larves, têtards (têtes à mailloche), grenouilles et tritons⁽⁵⁾. Il est admissible qu'ils se nourrissent du frai des espèces de poissons frayant près du bord, comme le chabot ou chassot (*Cottus gobio*), la loche franche (*Cobitis barbatula*); ces deux poissons étaient très communs (avant 1879-1880) dans la partie de la baie d'Auvernier, aujourd'hui exondée et comprise entre la voie du Tramway et la route qui longe les signes jusqu'aux Allées; le fond en était caillouteux, donc propice au séjour des chassots, des motelles et des tritons.

Pour terminer cet aperçu sur nos cygnes du lac, nous transcrivons des notes prises occasionnellement: 1875, un couple et 4 juv. séjournent dans le port d'Auvernier et ses abords; 1876 et 1877, ce couple conduit 5 juv.; 1878, seulement 4 juv.; fin Novembre, séjournent huit cygnes dans la baie d'Auvernier, ces oiseaux adultes s'approchent très près du bord, probablement des cygnes domestiques émigrant; - 1879, 5 juv.; 1880, 3 juv., dont l'un a le duvet blanc; 1881, deux couples avec 3 et 5 juv.; 1882, dans la baie du Petit-Cortaillod, 2 adultes suivis de 8 juv.; 1899, 24 Juillet, couple et 7 juv., baie d'Auvernier, et en 1908, 26 Juin, couple et 6 juv.; 1909, 19 Juin, ad. et 6 juv.; le 9 Décembre, ces 6 juv. sont encore avec leurs parents et se tiennent plutôt dans les parages du Bied et du Bas des Allées; 1912, couple et 7 juv.; 1913, 20 Juin, couple et 5 juv.; le 24 Décembre, les parents les chassent violemment de leur voisinage; 1914, le 30 Novembre, les 5 juv. sont encore avec les adultes, ainsi que le 1 Janvier 1915; mais le 31 Janvier, le couple se promène seul; 21 Fév., un juv. solitaire; le 25, ils sont 2 ensemble. Les 4, 7, 11 et 13 Mars 1915, un juv. de 1914 et les 6, 8 et 9 Avril, nous observons un groupe de 4 juv. 1914 que nous retrouvons au même endroit le 4 Novembre 1915. - 1915, 21 Août, dans le Port de St^e Blaise, un couple accompagné de 2 juv. en duvet. 1916, 4 cygnes non entièrement adultes, leur plumage est encore parsemé de plumes d'un brun plus ou moins bistré, très probablement les juv. nés en 1914. - 1916, le 27 Mai, nous observons un cygne au vol, venant du Grand-Marais et passant au-dessus de la baie de Witruvil; le 3 Juillet, par un lac passablement démonté, un couple conduit 4 juv. de la baie de Witruvil, par Saint-Blaise, Serrières, dans la baie d'Auvernier (voir «Rameau de Sapin» 1916, p. 43); le 2 Septembre, le couple n'est plus accompagné que de 3 juv., et, à fin Novembre, un seul juv. suit encore ses parents. 1917, 25 Octobre, 4 cygnes devant Auvernier; le 26 Octobre, deux adultes pourchassent assidûment 2 juv. - 1916, entre le Bied et la Vigne Ronde.

(1) Fougues de Potamots.

(2) La Sangsue de cheval. [*Hirudo* (*Haemopsis*) *sanguisorba*, Sav.].

(3) *Limnaea stagnalis*.

(4) *Unio anodonta*.

(5) Triton à crête et T. palmé.

Depuis cette époque, la disparition de ce palmipède devient évidente; en 1918, 1919 et 1920, nous ne notons que de loin en loin la présence d'un individu isolé; plus de couples, partant aucune couvée.

La dernière observation sûre est celle de M. le D^r Arnold Borel qui vit, en Décembre 1920, un couple de cygnes devant le port d'Estavayer.

Que sont donc devenus nos hôtes? Pour nous, ce sont des victimes de la cherté de la viande, ils ont été capturés et baptisés « oie », pour terminer leur existence sous forme de rôtis sur la table de plus d'un habile braconnier.

Dans notre collection oologique se trouvent deux œufs du cygne muet, l'un trouvé dans les roseaux près d'Auvernier, en 1880; l'autre, reçu en don et provenant, nous a-t-on affirmé, de la baie du Petit-Cortailod.

Leurs dimensions sont les suivantes :

Oeuf d'Auvernier	-	Longueur : 116 mm.;	Largeur : 75 mm.
" du Petit-Cortailod.	-	" 112 mm ;	" 73 mm.

Le poids moyen d'un œuf du cygne domestiqué est de 353 gr. - Ces palmipèdes, vivant libres sur notre lac, pondaient de 4 à 8 œufs et la durée de l'incubation était d'environ 35 jours.

* * *

Ses cygnes que l'on voit en captivité sur les étangs artificiels, ainsi que ceux qui errent en liberté sur nos lacs, appartiennent à l'espèce du cygne muet, ou cygne tuberculé, ou cygne à bec tuberculeux (*Cygnus olor*, Gm.), ainsi dénommé à cause de la caroncule noire surmontant la base de son bec rouge-orangé; son nom de cygne domestique lui est donné par opposition à celui de l'espèce sauvage (*Cygnus cygnus*, L. = *C. ferus*, Ray) ou cygne musicien (*C. musicus*, Bechst.) à bec sans caroncule, noir à la partie antérieure et jaune ou quelque peu orangé postérieurement. Sa taille est moindre que celle de l'espèce précédente. Il se rencontre dans l'Europe et l'Asie septentrionales, émigrant chaque automne vers le Midi. - Le cygne muet, donc l'espèce à moitié domestiquée, se reproduit à l'état sauvage dans le Nord et le centre des deux continents, dans la Dobroudja et en Bulgarie, ses migrations automnales l'amènent beaucoup plus au Sud.

En Suisse, ces deux espèces ont été tuées à l'arrière-saison, mais très rarement.

Une troisième espèce, plus petite que les deux autres, a été tuée trois fois seulement (Fatio) sur le lac de Constance, c'est le petit cygne à bec jaune ou cygne nain (*Cygnus minor*, Pall. = *C. islandicus*, Brehm) ou cygne de Bewick (*C. Bewickii*, Yarr.); son habitat est l'extrême Nord du vieux continent.

L'étang du Crêt donnait autrefois à un couple de cygnes à cou noir (*C. nigricollis*, Gm. = *C. melanocoryphus*, Mol.) dont la patrie est le Sud du Pérou, le Chili, jusqu'aux Iles Falkland (I. Malouines); de là, l'espèce se rencontre jusqu'à la province de Sao Paulo (Brésil). Ce cygne s'est reproduit à l'étang du Crêt; à Genève, dans l'enclos de l'île Rousseau, et à Zurich sur la Limmat (enclos treillisé). Neuchâtel possède encore une autre espèce, c'est le cygne noir de la Nouvelle-Hollande (*Cygnus atratus* = *Chenopsis atrata*, Lath.), originaire de la Tasmanie et des provinces méridionales de l'Australie, importé et acclimaté en Europe.

dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Son plumage d'un noir fuligineux avec les rémiges blanches, son œil, son bec et ses pattes rouges, en font un bel ornement des pièces d'eau. L'espèce se reproduit facilement en captivité (mi-Avril 1921 une femelle couve à l'étang du Crêt (Neuchâtel).

A. M.-D.

UNE CARTE GÉO-BOTANIQUE SUISSE DE L'ANNÉE 1457

Dans nos cartes géo-botaniques on a essayé, pour distinguer les essences qui composent les bois de montagnes, d'en donner des figures plus ou moins stylisées ou typiques. - A celui qui croirait que c'est là un progrès tout moderne de la cartographie scientifique, je me permets de soumettre une carte de l'alpage Anzeindax dans les Alpes vaudoises, qui date de l'année 1457 et qui se trouve en deux originaux identiques dans les archives de Bex et

d'Ollon. Sur cette carte, les mélèzes, représentés ainsi :  tranchent très nettement d'avec les pins de montagne arborescents : (*Pinus montana*, Mill. var. *nucinata* f. *arborescens*) qui se trouvent au bas du bois et qui sont dessinés fort bien ainsi :  Ces pins ont été indiqués depuis à Anzeindax par Gaudin,  Fl. Helv. 1878, et, si je ne me trompe, déjà par Haller, 1768, mais ils étaient donc connus déjà aux anciens syndics vaudois du 15^e siècle. Dans la même carte, l'alpage ouvert est indiqué par des gaxons : $\nabla \nabla \perp$ exactement comme dans nos travaux les plus récents qui ne nous font grâce d'aucune formation et transformation!

La dite carte se trouve reproduite dans le Historisch-Biographische Lexikon der Schweiz, article Anzeindax, p. 392.

Riehen.

D^r H. Christ.

POULET NÉ SANS PLUMES

Il y a quelques années, étant à Monaco, j'appris qu'au cap Ferrat près de Beauvieu, il existait parmi les hôtes d'un poulailler, un poulet sans plumes. Intrigué, je me mis aussitôt à la recherche de ce phénomène facile à découvrir, car il était connu de tous les environs.

La propriétaire du poulailler me raconta qu'au printemps elle avait mis une douzaine



Cog né sans plumes au cap Ferrat.

d'œufs à couver sous une poule. Au temps voulu, les petits brisèrent leur coquille, et quelle ne fut pas la stupéfaction de la brave femme en apercevant deux jeunes complètement démunis de plumes. Ils furent laissés avec leurs frères, mais au bout de deux ou trois jours un des deux périt. Le survivant se développait normalement et finit par l'emporter en méchanceté sur les autres à tel point qu'on dut l'isoler au bout d'une quinzaine de jours. Lorsqu'un peu plus tard, pensant qu'il était revenu à de meilleurs sentiments, la propriétaire voulut le réintégrer dans le poulailler, aucun des siens, pas même sa mère, ne le reconnut et ne consentit à accepter ce petit phénomène si laid qui leur était tellement différent. Celui-ci fut donc élevé à part.

Lorsque j'eus l'occasion de le voir, ce coq avait environ trois mois, mesurait vingt centimètres de hauteur. Son corps tout entier était dépourvu de plumes, à l'exception des deux côtés de la base du croupion où émergeaient deux toutes petites touffes de duvet parfaitement blanc. Sa peau toute entière était rougeâtre, flasque, et le jabot laissait apercevoir par demi-transparence des grains de maïs. L'animal, très bien portant, mangeait de fort bon appétit; tout présageait une vie de longue durée. Malheureusement, une nuit froide de fin Septembre surprit notre pauvre volatile mal armé contre les changements brusques de température, et le lendemain matin on le trouva mort dans sa cage. Prévenu, je pus alors me rendre acquéreur de l'oiseau, dont la dissection ne révéla aucune anomalie interne, et dont les coupes de la peau ne présentèrent pas trace de follicules.

La littérature relative aux teguments des Oiseaux ne mentionne aucun cas d'aptéylie totale du corps. Le manque partiel est normal chez quelques genres tels que les Vautours dont une portion du cou est glabre et les Autruches dont le ventre est nu.

Maurice Jaquet.

ANIMA HABENT

Dix heures du soir venaient de frapper à la vieille pendule neuchâteloise. En ondes de plus en plus faibles, la sonnerie s'étouffait mollement dans la grande chambre basse, encombrée de meubles rustiques, tout habillés de housses en indiennes vieillottes. Sur la table, une lampe ancienne éclairait doucement tous les objets placés dans son rayon : un almanach ouvert, un étui à lunettes, une corbeille à ouvrage, un tricot piqué d'aiguilles brillantes, qui se dressaient symétriquement comme des ailes de moulin à vent; tandis que les parois recouvertes de photographies et de gravures et les coins reculés restaient dans une ombre mystérieuse.

Debout près du grand lit à enfourrages quadrillés, rouges et blancs, Madame Annette dénouait son châle et se disposait lentement à se dévêtir. De temps en temps, elle s'arrêtait pour prêter l'oreille et fixait ses yeux sur la porte. C'était une femme déjà âgée, carrée d'épaules, grande et osseuse. Sa figure blafarde avait des pommettes saillantes, un front bas et têtu, une expression dure et soucieuse. Elle serrait ses lèvres minces, elle fronçait ses sourcils, et ses yeux vifs et fureteurs étaient aussi aigus que des vrilles. Le sourire devait aussi bien aller à cette figure, qu'une quirlande de roses à une roche. Des cheveux gris étaient tordus sur sa tête en un petit chignon sordide.

Au dehors, on entendait clapoter la pluie. « Qu'est-ce qu'y peut faire si longtemps à l'écurie! », murmura-t-elle. « Y a longtemps qu'y devrait avoir fini..... ».

Tout-à-coup, elle aperçut Tricoline, la chatte, dormant en rond, sur une chaise rem-

bouvrée, près du fourneau. Elle eut une exclamation de colère étouffée et s'en fut vivement pour la chasser en secouant la chaise. Puis elle la fit sortir de la chambre en grondant : « Veux-tu bien aller aux souris, vilaine paresseuse ! »

A ce moment un pas traînant et lourd retentit au seuil de la cuisine. C'était le mari de M^{me} Annette, M^r Dublé, le paysan qui rentrait enfin avec sa lanterne. Il ferma la porte avec précaution, ôta ses « choques », puis se dirigea vers la chambre à coucher, de cette allure balancée particulière aux paysans, qui ont l'habitude de se courber vers la terre. Il était maigre et ridé, avec un grand nez recourbé comme un bec et des yeux vagues et mélancoliques. Sa femme l'apostropha rudement : « Enfin tu es prêt ! Tu en as mis du temps ! Je croyais que tu voulais coucher à l'écurie ! Est-ce que tu n'avais pas étrillé la vache ce matin déjà ? Est-ce tout cette fois ? Est-ce qu'on peut se coucher ? On aimerait aller se reposer un peu quand il faut se lever si tôt... »

— « Oui, oui ! » répondait-il placidement, « tout est en règle, Docile est toute prête, je l'ai bien nettoyée, pauvre bête, i m'en fait peine ! Si c'était pas demain la foire, j'aurais encore retardé de la vendre, quand même j'ai été envrossé avec elle... »

— « Ah oui, cette tétine ! Tu n'y avais rien vu, quand tu l'as achetée ? »

— « Ma foi, non ! et encore maintenant, le trayon est tout comme les autres, c'est seulement quand on la traite qu'on voit qu'i n'vient pas de lait et qu'i y a quelque chose qui ne joue pas. »

— « Oui, on a eu du quignon pour ça ! »

— « Autrement, c'est une bonne laitière, c'est la faute à un imbécile qui n'a pas su la traire, qui l'a brutalisée... qui l'a brigandée... »

— « Ah ben, reprenait M^{me} Annette, c'est heureux que tu puisses te décider à la vendre. Depuis le temps ! Y a longtemps que ça devrait être fait ; moi, je ne la regrette pas, cette vache, ce qu'elle m'a ennuyée, énervée ! Chaque fois que le cheval partait, elle ne cessait de bramer, on aurait dit qu'on lui faisait du mal... »

— « Elle avait l'ennui du cheval, pardine ! » disait le paysan, « moi, je la regrette, on ne pourrait pas trouver une bête plus gentille, plus douce... ah ! sans cette tétine, ma foi... »

— « Et quand tu as vendu l'autre vache, Blaisante, tu te rappelles ? comme elle a eu l'ennui, comme elle a bramé, et elle n'a plus voulu manger pendant quelques jours ; j'ai cru qu'elle voulait tomber malade, il faut tâcher de la vendre comme que comme, et puis, elle n'est plus tant jeune, la Docile... »

— « C'est égal, i m'en fait peine... » murmura le paysan en secouant les cendres de sa pipe. Il alla à la fenêtre et ouvrit un guichet pour voir le temps qu'il faisait. Au dehors, une nuit noire et profonde, la pluie qui ruisselait sans trêve et la plainte du vent qui s'élevait par moments, lamentable. Enfin, l'homme se déshabilla tout en grommelant :

— « Fichu temps pour une foire... si les Suifs ne viennent pas, je risque bien de ramener Docile... »

— « S'espère bien que non ! » s'écria M^{me} Annette, qui était déjà au lit, « tu ne feras pas cette bêtise-là ! Je ne veux pas la revoir ici, cette bête, et tu sais qu'il nous faut de l'argent ! »

Le paysan réfléchissait. Tous deux s'agitaient fiévreusement entre leurs draps, tandis que la pendule continuait son tic tac imperturbable dans le grand silence de la nuit.

* * *

On était en automne, quand les nuits commencent à devenir longues. A peine la grande chambre basse se fut-elle éclairée d'une vague lueur que le paysan et sa femme se réveillèrent. M^{me} Annette fut vite debout, allumant la lampe et se hâtant vers ses habits dans le frissonnement du grand froid matinal. Elle prépara le déjeuner de son mari, tandis qu'il allait « soigner ». Quand il rentra à la cuisine, le café et les pommes de terre fumaient sur la table. Sous le potager, Tricoline, la chatte, suivait de ses yeux luisants les spirales légères qui s'élevaient du plat de pommes de terre et aspirait voluptueusement les arômes

répandus par la cuisine.

Le mari et la femme déjeunèrent silencieusement. Puis, M^r Dublé se prépara à partir pour la foire. Tout en s'habillant, il dit à sa femme :

— « Je tâcherai de trouver un mouton pour tenir chaud au cheval. Le mouton, c'est l'ami du cheval ! »

M^{me} Annette ne répondit rien. Elle aida son mari à endosser une blouse bleue bien raide, lui mit dans la main son bâton ferré et l'accompagna jusqu'au seuil de l'écurie, d'où ils firent sortir Doile, la vache qu'ils voulaient vendre. Doile fit quelques difficultés pour quitter l'écurie chaude où elle avait pris l'habitude de somnoler indéfiniment. Il fallut quelques coups de bâton ferré pour la décider à suivre son maître. Il y avait un assez long chemin à parcourir pour atteindre le village où la foire avait lieu. M^r et M^{me} Dublé habitaient une maison isolée au creux de la montagne. Par un chemin rapide et glissant, tout parsemé de rudes cailloux, le paysan et la vache se mirent à descendre sous la pluie qui tombait glacée, continue. De chaque côté, la forêt déployait sa sombre toison de sapins, comme une multitude innombrable de tourelles froelées et dentelées. Au flanc des collines traînaient des nuées grises d'une désolation infinie, le ciel couleur de suie semblait s'effondrer le long des montagnes, toute la vallée était noyée de pluie.

De temps en temps, la vache s'arrêtait, refusait d'avancer, tournait la tête en arrière et bramait désespérément. Où la conduisait-on ainsi ? Vers quel sombre carrefour de la vie s'acheminait-elle de force ce jour-là ? À quelles mains brutales allait-elle être livrée sans défense ?

Le paysan tirait, grondait doucement, puis plus fort, et quand tout cela était inutile, il tapait avec son bâton sur le dos frissonnant de Doile.

Ils descendaient toujours vers le village, d'où maintenant une rumeur confuse, inusitée, s'élevait toujours plus distincte. Bruits des sonnailles, beuglements du bétail, musique de carrousel, cris d'enfants, et comme basse constante, le grand murmure indistinct et monotone d'une foule qui marche, parle, crie, s'agite dans tous les sens. Le long des routes qui convergent vers la place de foire, s'en vont d'autres paysans traînant d'autres vaches, et des chars au roulement sonore. Des groupes de gens affairés qui vont piétinant dans la boue, tandis que les auberges se remplissent d'un tumultueux va-et-vient et que les voitures plus nombreuses s'échelonnent au bord de la route avec leurs chevaux patients, la tête absorbée dans leur musette pleine d'avoine.

Doile fut vendue et le cheval demeura seul encore plusieurs semaines. M^r Dublé n'eut pas tout de suite l'occasion d'acheter un mouton. Heureusement que l'hiver fut d'une douceur merveilleuse, en sorte que le cheval ne souffrit pas trop du froid. Mais M^r Dublé n'abandonnait pas son idée.

— « Il lui faut un mouton, à ce cheval ! » disait-il souvent en lui-même, « le mouton est l'ami du cheval ! »

Il avait ainsi l'habitude de répéter certaines phrases, toujours les mêmes. C'était un homme patient et taciturne, un peu triste. Vers Noël, ayant vendu un porc dans de bonnes conditions, il lui arriva de descendre au village et de prendre part, pour la première fois, à l'un de ces « matchs au loto », comme il y en a parfois dans les restaurants à l'occasion des fêtes. Il joua donc et gagna... quoi?... Un mouton. C'était une chance inespérée, miraculeuse, une de ces aventures comme il en arrive dans les contes de fées. Il partit avec son mouton, aussi heureux que bien des enfants qui avaient reçu ce soir-là un mouton en laine ou un cheval en bois.

Le mouton fit bonne connaissance avec Bob, le cheval de M^r Dublé. Ils passèrent ensemble de longs jours monotones et d'heureuses nuits paisibles. Quand le cheval était mené à la fontaine pour boire, le mouton le suivait en faisant de petits sauts très comiques sur ses jambes minces et raides comme des bâtons.

(A suivre).

L. Fraissard - Guillaume.